

OUVERTURE DU PREMIER ÉTABLISSEMENT EN FRANCE D'UNE SOCIÉTÉ ÉTRANGÈRE (SUCCURSALE)

Pièces justificatives

POUR LE RESPONSABLE EN FRANCE

- 1 original de la déclaration sur l'honneur de non-condamnation et de filiation.

• Responsable de nationalité française

- 1 copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport, en cours de validité.

🔗 Responsable de nationalité étrangère résidant en France

➤ Pour les ressortissants de l'Union européenne, de l'Islande, de la Norvège, du Liechtenstein, de la Suisse, d'Andorre, de Monaco et de Saint-Marin

- 1 copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport, en cours de validité².

➤ Pour les autres ressortissants

- 1 copie recto-verso d'un titre de séjour ou 1 copie du récépissé de demande d'un titre de séjour, en cours de validité et à l'adresse du domicile actuel³, permettant l'exercice d'une activité commerciale

• Responsable de nationalité étrangère non résidant en France

- 1 copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport, en cours de validités.

POUR L'ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

🔗 En cas de création de l'activité

- 1 copie du justificatif du local commercial (bail commercial, acte de sous-location, acte de cession de droit au bail portant mention de l'enregistrement auprès des impôts...).

OU

- 1 copie du contrat de domiciliation dans une entreprise de domiciliation agréée par la Préfecture.

OU

1 copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois aux nom et prénom du responsable en France (facture EDF, quittance de loyer, taxe foncière ou d'habitation...) ou, si le responsable en France est hébergé, 1 attestation originale d'hébergement + 1 copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois aux nom et prénom de la personne qui héberge + 1 copie de la pièce d'identité de la personne qui héberge

📄 En cas d'achat ou d'apport d'un fonds de commerce

1 copie de l'acte d'achat ou d'apport portant mention de l'enregistrement auprès des impôts **et**, si l'acte ne comporte pas le droit au bail, 1 copie du justificatif du local.

1 copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou 1 exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis.

Si un avis a été publié au BODACC, 1 copie de l'avis ou de la facture.

📄 En cas de location-gérance ou gérance-mandat d'un fonds de commerce

1 copie du contrat de location-gérance ou de gérance-mandat portant mention de l'enregistrement auprès des impôts si le contrat est à durée indéterminée **et**, si l'acte ne comporte pas le droit au bail, 1 copie du justificatif du local.

1 copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou 1 exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis.

POUR LA SOCIÉTÉ

1 copie des statuts à jour de la société étrangère et sa traduction (libre), le cas échéant, en langue française, certifiée(s) conforme(s) par le responsable en France.

1 original du titre d'existence de la société étrangère et sa traduction (libre), le cas échéant, en langue française, certifiée conforme par le responsable en France

AUTRES PIÈCES

• En cas de signature du formulaire par une autre personne que le responsable en France

1 original du pouvoir nominatif signé par le responsable en France, sauf si les actes comportent la procuration donnée au signataire du formulaire.